

# Comité de Pilotage CIC-CIB

## Vendredi 4 juillet 2014

### Relevé de décisions

<u>Émetteur(s) :</u>	Laurent PELLEN	DCISIF
<u>Destinataire(s) :</u>	Guillaume GAUBERT Damien ROUSSET Sébastien COLLIAT Liliane COLAS Hélène LUCIANI Anne-Sophie FURRY-ROUSSEL Philippe CARBONI Laure BATALLA Marina BIHI Thibaut CUROT David LABROUSSE Pascal TEISSEBRE	DAF DAF/B DAF/D DAF/A2 DAF/A3 DAF/B2 DAF/B3 DAF/C3 DCISIF DCISIF DCISIF DCISIF
	Serge MONBEC Bruno VITEL	SCBCM/DCM SCBCM/DCB
	Laure VAGNER SHAW	SG/MCIMR
	Jacqueline PILLET Laure ARNAL	SAAM/C1 SAAM/D1
	Michel MONNERET Dominique THOMAS	DNE DNE/STSI
	Pascal MAROTO	DGESCO
	Laura GUILLEMINE	DGESIP/B1
	Maurice CARABONI Sylvie AMBLARD	DGRI DGRI/SPFCO/B1
	Philippe SANTANA Edouard CLAVIJO	DGRH DGRH/D2
	Pascal FILIPOWSKI Régine CANDOR Pierre ARENE Tanguy CAVE Bruno GARNON Sylvain GRU Déborah BE Frédérique MICHAUX	<u>Académie de :</u> Amiens Lille Lyon Nantes Orléans-Tours Rennes Versailles Versailles

## 1. Introduction par le directeur des affaires financières et tour de table.

---

- Présentation des membres du COPIL – tour de table

## 2. Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel

---

### Contrôle interne comptable

- Actes de certification des comptes 2013 :
  - Dispositifs ministériels de Contrôle Interne Comptable (CIC)
  - Focus sur les dépenses de rémunérations (T2)
  - Eléments relatifs au Système d'Information financier
  - Eléments relatifs aux entités contrôlées

## 3. Proposition d'axes directeurs pour le PAM 2014-2016

---

### Présentation de la démarche et de l'architecture du Plan d'Action Ministériel (PAM)

- Bilan des travaux réalisés en matière de CIC et de CIB (contrôle interne budgétaire) dans les cadres des PAM 2012-2014 (CIC) et 2013-2014 (CIB). Le CIC commence à être ancré dans les modes de fonctionnement d'une grande partie des académies. Le CIB est une démarche plus récente développée sur une sélection de périmètres plus réduite.
- Les lignes directrices des PAM doivent être à nouveau établies pour les années 2014-2016 (septembre à septembre). Dans ce cadre, le DCISIF a consulté d'autres ministères sur leurs démarches de CIC et de CIB (Défense, Intérieur, Culture, Agriculture) et des académies. Un des enjeux identifiés est la bonne intelligibilité de l'articulation des démarches de CIC et de CIB.
- Il est proposé aux membres du COPIL que le PAM 2014-2016 regroupe l'ensemble des problématiques de maîtrise des risques financiers du périmètre ministériel dans un document unique intitulé « Plan d'action ministériel contrôle interne financier 2014-2016 » (PAM CIF 2014-2016). Ce document comprendrait cinq volets distincts, permettant de limiter les confusions entre les différentes démarches de contrôle interne :
  - CIC Etat ;
  - CIB Etat ;
  - Systèmes d'information financier et AMM ;
  - CIC et CIB Opérateurs ;
  - Maîtrise des risques financiers en EPLE.

- Il est proposé de construire chacun des volets autour de trois objectifs : consolider les acquis, étendre de manière pragmatique et communiquer auprès des intéressés. Le COPIL souhaite que l'objectif d'« accompagnement au changement » soit accentué.

## La présentation du contenu des volets et les débats associés

- Le contrôle interne comptable « sphère Etat » :
  - **Consolider les acquis académiques** en atteignant collectivement un haut niveau de maturité sur le sujet (atteindre le « socle CIC »). Des ajustements de référentiels seront effectués à la marge et le déploiement d'un outil de suivi informatisé est à l'étude (G2P).
  - **Etendre** la démarche de CIC en déployant de nouveaux outils (outil EMR de la DGFIP, outils de renforcement de l'« environnement de contrôle ») et de nouveaux référentiels (en particulier dans le prolongement des audits).
  - **Clarifier / communiquer** (accompagner le changement) en diffusant la culture de maîtrise des risques au-delà de la « fonction financière au sens strict » (en particulier vis-à-vis des EPLE).
- Le contrôle interne budgétaire :
  - **Consolider** deux des démarches expérimentées dans le cadre du PAM CIB 2013-2014 : approche dite « par risque budgétaire majeur (RBM) » et sécurisation des prévisions d'exécution de la masse salariale et des emplois.
  - **Etendre** les travaux de documentation des procédures budgétaires de niveau RFFiM en s'inspirant notamment des travaux du SAAM qui a produit un guide de procédure détaillé concernant son activité de programmation budgétaire.
  - **Communiquer** sur les objectifs du CIB.
- Les systèmes d'information financiers (Chorus et les applications dites « remettantes » - AMM) :
  - **Consolider** les démarches existantes de sécurisation des habilitations CHORUS.
  - **Etendre** ces travaux de sécurisation aux AMM et prolonger l'expérimentation de décentralisation de gestion des habilitations CHORUS.
  - **Clarifier** le « mode de fonctionnement permanent » de la gestion de CHORUS et du suivi de ses évolutions, en lien avec l'AIFE.
- Les opérateurs :
  - **Consolider** les démarches ministérielles existantes d'appui aux démarches des opérateurs (enquête et séminaire annuels).
  - **Etendre** les démarches d'appui ministériel en documentant des Activités de Maîtrise des Risques pour les processus critiques des opérateurs (processus « contrat de recherche » en particulier).
  - **Clarifier / communiquer** en apportant des précisions sur l'articulation des différentes démarches de contrôle interne financier.
  - **Certains membres du COPIL demandent des éclaircissements sur ce volet. Le DCISIF proposera une structuration détaillée de ce volet afin d'apporter les précisions nécessaires.**

- Maîtrise des risques comptables et financiers en établissements publics locaux d'enseignement : consolider les outils existants et effectuer des ajustements pour ceux qui le nécessitent ; favoriser la mutualisation des bonnes pratiques ; étendre l'usage des outils et communiquer en clarifiant les concepts pour accompagner les EPLE (actions de formation et de communication).

Les membres du COPIL valident la structure du PAM. Ils estiment néanmoins que la dimension « accompagnement au changement » doit être renforcée. Le volet « opérateurs » doit également être clarifié. La validation du PAM CIF rédigé est attendue pour le mois de septembre.

## 4. Déploiement de l'outil G2P, outil support du CIC en académies

---

Un bilan de l'expérimentation de l'outil réalisée en 2014 est succinctement présenté. La proposition de déploiement de G2P au 1<sup>er</sup> janvier 2015 est validée, sur la base préalable d'un développement des fonctionnalités complémentaires et d'un accompagnement des acteurs CIC académiques pour la prise en main de l'outil. Le CODIR demande qu'un suivi du projet de déploiement soit réalisé à son niveau.

## 5. Synthèse des décisions et échanges

---

### Propositions COPIL validées en séance :

- **Comitologie :**
  - Validation du CR du COPIL précédent.
- **PAM CIF :**
  - Validation de la structure du PAM CIF 2014-2016 ;
  - Renforcement des aspects « accompagnement du changement » ;
  - Clarification du volet opérateur.
- **G2P :** Validation de la généralisation de G2P au 1<sup>er</sup> janvier 2015.